



**A1. CONSEILLÈRE DES CONTRATS**

M<sup>me</sup> Angela Quan  
Spécialiste en approvisionnement  
Biens Immobiliers - Projets  
Approvisionnement pour les missions  
Téléphone : 343-203-8283  
Courriel : realproperty-contracts@international.gc.ca

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)**

**Commentaires**

**Nom et adresse du fournisseur ou de  
l'entreprise**

<b>A2. TITRE</b> Systèmes d'automatisation des immeubles dans le cadre des missions canadiennes à l'étranger	
<b>A3. N° DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR) : 21-180991</b>	<b>A4. DATE</b> 23 décembre 2020
<b>A5. DOCUMENTS DE LA DR</b> 1. Page titre de la Demande de Renseignements (DR) 2. Instructions générales (Section « I ») 3. Description des services (Annexe « A ») 4. Questions aux fournisseurs (Annexe « B »)	
<b>A6. SOUMISSION DE LA RÉPONSE</b> Pour être valides, les réponses doivent avoir été reçues au plus tard à <b>14 h HNE</b> (Heure normale de l'Est) le <b>2 février 2021</b> . Aux présentes, cette date est appelée « date de clôture ».  Seules les copies électroniques seront acceptées et reçues à l'adresse courriel suivante : realproperty-contracts@international.gc.ca  À l'attention de : Angela Quan N° de la DR : 21-180991  Les répondants doivent s'assurer que leur nom et leur numéro de DR figurent dans l'objet/le titre du courriel.	
<b>A7. EXAMEN DES RÉPONSES</b> Étant donné que la présente DR n'est pas une demande de soumissions et qu'aucun contrat ne sera attribué en raison seulement de la DR, le Canada se réserve le droit de regarder les réponses dès leur réception, si le Canada désire consulter les répondants avant la date de clôture.	
<b>A8. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS</b> Toutes les demandes de renseignements ou questions relatives à la présente DR doivent être présentées par écrit à la Conseillère des contrats au plus tard <b>cinq (5) jours ouvrables</b> afin d'accorder suffisamment de temps pour y répondre.  Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit et ne distribuera pas forcément les réponses aux répondants.	
<b>A9. LANGUE</b> Les réponses doivent être rédigées en français ou en anglais seulement.	



## TABLE DES MATIÈRES

### Section « I » – Instructions générales

1. Contexte et objectif de la demande de renseignements
2. Nature de la demande de renseignements
3. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales
4. Nature et présentation des réponses attendues
5. Coûts relatifs aux réponses
6. Traitement des réponses
7. Contenu de la DR
8. Format des réponses
9. Demandes de renseignements
10. Présentation des réponses
11. Date de clôture de la DR

### Annexe « A » – Description des services

### Annexe « B » – Questions à l'intention des fournisseurs



## SECTION « I » – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

### 1. Contexte et objectif de la demande de renseignements

#### (a) Contexte

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), plus précisément, la Direction générale des biens, est le gardien désigné des biens immobiliers à l'étranger qui soutiennent les services diplomatiques et consulaires. Le MAECD est également l'organisme de services communs qui offre des services de logement à l'étranger à d'autres partenaires canadiens.

#### (b) Objectifs

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) demande à l'industrie de lui faire part de ses commentaires concernant une initiative visant à normaliser ses modèles de conception, de construction et d'entretien des systèmes d'automatisation des immeubles « intelligents » des missions canadiennes à l'étranger et une éventuelle future sollicitation de services associés à ces modèles. La présente Demande de Renseignements (DR) vise à recueillir les commentaires des fournisseurs de services potentiels et à explorer les intérêts du secteur et les options possibles qui cadrent avec le contexte et l'objectif du MAECD concernant la présente Demande de Renseignements.

La présente DR vise à obtenir de la rétroaction de l'industrie afin de :

- i. trouver des solutions et des démarches possibles pour répondre aux besoins du MAECD;
- ii. obtenir les commentaires de l'industrie sur la description des services proposée qui se trouve dans l'Annexe « A », qui contient une description préliminaire de l'exigence;
- iii. obtenir des informations qui aideront le MAECD à élaborer des exigences fonctionnelles qui amélioreraient la sécurité des installations, réduiraient les coûts et simplifieraient le modèle d'entretien et de soutien dans le monde;
- iv. harmoniser les attentes du MAECD à la capacité et à l'expérience de l'industrie.

### 2. Nature de la demande de renseignements

La présente ne constitue pas une demande de soumissions. Elle ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans la demande ne devraient pas réserver des stocks ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans les présentes. Cette DR ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Ainsi, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, l'approvisionnement en biens et services décrits dans la présente DR ne correspondra pas nécessairement au contenu de la présente DR. Cette DR vise seulement à obtenir l'avis de l'industrie sur les points qui y sont décrits dans ce DR.

### 3. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

Voici une liste des lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur une invitation à soumissionner subséquente :

- (a) Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- (b) Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
- (c) Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC);



- (d) Accord de libre-échange Canada-Chili;
- (e) Accord de libre-échange Canada-Colombie;
- (f) Accord de libre-échange Canada-Honduras;
- (g) Accord de libre-échange Canada-Panama;
- (h) Accord de libre-échange Canada-Pérou;
- (i) Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG);
- (j) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi.

#### 4. Nature et présentation des réponses attendues

Les répondants sont invités à émettre leurs commentaires, faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans cette DR. Les répondants sont également priés de fournir des commentaires sur le contenu, le format et l'organisation de tout document, notamment la présente DR. Les répondants doivent expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leurs réponses.

#### 5. Coûts relatifs aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DR.

#### 6. Traitement des réponses

- (a) Utilisation des réponses :** Les réponses ne seront pas évaluées officiellement. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou les exigences jointes à la présente DR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de la clôture de la DR. Le Canada peut, à sa discrétion, examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DR.
- (b) Équipe d'examen :** Une équipe d'examen composée de représentants du Canada étudiera les réponses. Le Canada se réserve le droit de faire appel à des experts-conseils indépendants ou aux ressources du gouvernement si c'est considéré nécessaire aux fins de l'examen d'une réponse.
- (c) Confidentialité :** Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses conformément à la [Loi sur l'accès à l'information](#).
- (d) Suivi :** Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants afin de leur poser des questions supplémentaires ou de leur demander des précisions sur tout aspect d'une réponse.

#### 7. Contenu de cette DR

La documentation contenue dans la présente DR est en cours d'élaboration et les répondants ne doivent pas s'attendre à ce que de nouvelles clauses ou exigences soient ajoutées à toute demande de soumissions que le Canada qui pourrait être publiée ultérieurement. Il se peut également que des clauses ou des exigences soient retirées ou modifiées.



## 8. Format des réponses

- (a) Page couverture :** Si la réponse comporte plusieurs documents, les répondants sont priés d'indiquer sur la page couverture de chaque document le titre de la réponse, le numéro de la DR, le numéro du document et le nom officiel complet du répondant.
- (b) Page titre :** La première page de chaque document de la réponse, après la page couverture, devrait être la page titre et contenir :
- i. le titre de la réponse du répondant;
  - ii. le nom et l'adresse du répondant;
  - iii. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
  - iv. la date; et
  - v. le numéro de la DR.
- (c) Système de numérotation :** Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant à celui de la présente demande de renseignements. Toute référence à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures accompagnant la réponse devrait respecter ce système.
- (d) Nombre de copies :** Le Canada demande que les répondants présentent leur réponse en une seule copie électronique au format de document portable (.pdf) ou au format Microsoft Office, version 2003 ou ultérieure.
- (e) Structure :** Si possible, les répondants devraient fournir les renseignements conformément à la structure de l'Annexe « B » et répondre au plus grand nombre des questions qui y figurent.

Les répondants doivent respecter les critères de mise en page décrits ci-après, pendant la préparation de leur réponse :

- La police de caractères doit faire au moins 10 points.
- Tous les documents doivent être formatés pour être imprimés sur des feuilles de 8,5 po x 11 po ou sur papier A4.

Il est possible de modifier ou de présenter une nouvelle fois les réponses seulement pendant la période qui précède la date et l'heure de clôture de la DR, et doit être fait par écrit. La dernière réponse reçue remplacera toutes les réponses précédemment reçues.

Canada se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les réponses reçues en retard parce que le courriel a été bloqué par un serveur pour les raisons suivantes :

- La taille des pièces jointes dépasse 10 Mo.
- Le courriel a été bloqué ou mis en quarantaine parce qu'il contenait un code exécutable (y compris des macros).
- Le courriel a été bloqué ou mis en quarantaine parce que le serveur du MAECD n'accepte pas certains fichiers, comme ceux avec l'extension .rar ou .exe, les fichiers cryptés .zip et .pdf, etc.

Les liens vers un service de stockage en ligne (tels que Google Drive™, Dropbox™, etc.) ou vers un autre site Web, un service d'accès par protocole de transfert de fichiers (FTP) ou tout autre dispositif de transfert de fichiers, ne seront pas acceptés. Tous les documents présentés doivent être joints au courriel.



Il est fortement recommandé aux répondants de demander à la Conseillère des contrats de confirmer que la totalité de leur réponse a été reçue. À ce titre, lorsque plus d'un (1) courriel contenant des documents, y compris la réponse, il est recommandé de numéroter les courriels et d'indiquer le nombre total de courriels envoyés en réponse à la DR.

## 9. Demandes de renseignements

Toutes les demandes de renseignements et autres communications relatives à la présente DR doivent être présentées directement à la Conseillère des contrats. Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement directement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la demande de renseignements peuvent les transmettre à :

M<sup>me</sup> Angela Quan  
Spécialiste en approvisionnement  
Biens immobiliers - Projets  
Approvisionnement pour les missions  
Téléphone : 343-203-8283  
Courriel : realproperty-contracts@international.gc.ca

Le Canada peut résumer les commentaires reçus et informer les fournisseurs sur le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) de la façon dont les questions, les idées et les solutions de l'industrie ont été prises en compte.

## 10. Présentation des réponses

- (a) Les coordonnées d'une personne-ressource du répondant devraient être comprises dans le courriel.
- (b) Les modifications apportées à la présente DR seront affichées sur le système de Service Électronique d'appels d'offres du gouvernement. Le Canada invite les répondants à consulter régulièrement le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) pour vérifier si des modifications ont été apportées, le cas échéant.

## 11. Date de clôture de la DR

- (a) La réponse à la présente DR doit être soumise à la Conseillère de contrats désigné ci-dessus à la date et à l'heure indiquées au point A6. Soumission de la réponse.
- (b) Responsabilité relative au respect des délais prescrits : Il incombe à chaque répondant de veiller à ce que sa réponse soit transmise à la bonne adresse dans les délais prescrits.



## ANNEXE « A » – DESCRIPTION DES SERVICES

### 1. Contexte

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), plus précisément, la Direction générale des biens, est le gardien désigné des biens immobiliers à l'étranger qui soutiennent les services diplomatiques et consulaires. Le MAECD est également l'organisme de services communs qui offre des services de logement à l'étranger à d'autres partenaires canadiens.

### 2. Objectifs

L'objectif principal de la présente DR est de moderniser la politique du MAECD en matière de conception, de mise en œuvre et de soutien continu des systèmes d'automatisation des immeubles dans le cadre des missions canadiennes à l'étranger. Le Canada compte plus de 150 sites dotés d'une large gamme de systèmes d'automatisation des immeubles pour soutenir les chancelleries ou les annexes. Les systèmes d'automatisation des immeubles sont de plus en plus intégrés aux technologies de l'information, et cette DR vise à intégrer les dernières technologies disponibles dans l'élaboration des politiques et une stratégie pour les 10 prochaines années et plus. Il est important que le MAECD mette en place des solutions qui non seulement respectent tous les protocoles de sécurité, mais facilitent l'entretien pour les gestionnaires des installations, améliorent les rapports soumis à la Direction générale des biens du MAECD et réduisent les coûts en permettant une efficacité générale et une planification budgétaire.

### 3. Portée

Le champ d'application de cette DR est encore largement inconnu. La DR elle-même permettra aux experts du MAECD d'obtenir les informations pertinentes pour présenter un modèle actualisé au système d'automatisation des immeubles lors des missions à l'étranger. La portée peut comprendre un ou plusieurs des éléments suivants :

- Conception, fourniture et installation du système d'automatisation des immeubles dans les nouvelles missions dans les sites insulaires du MAECD;
- Conception, fourniture et intégration du système d'automatisation des immeubles pour les nouvelles missions qui comportent des immeubles à multiples locataires du MAECD;
- Mise à niveau des systèmes d'automatisation des immeubles existants dans le cadre des missions du MAECD;
- Soutien et entretien des systèmes d'automatisation des immeubles existants dans le cadre des missions du MAECD;
- Conception d'une solution globale pour les systèmes d'automatisation des immeubles dans le cadre des missions du MAECD;
- Mettre à niveau et modifier les systèmes d'automatisation des immeubles dans les bureaux existants afin d'améliorer la sécurité.

Le MAECD dispose actuellement de divers systèmes d'automatisation des immeubles dans le monde entier. La solution proposée devra être flexible pour l'intégration de ces systèmes. L'un des fabricants/sous-filiales suivants est généralement utilisé dans les missions :

- Siemens
- Johnson Controls
- Schneider Electric
- Honeywell
- Tridium
- KMC



- Trane
- Delta Controls
- Carrier Controls
- Reliable Controls
- Automated Logic

#### 4. Ressources de l'entrepreneur

Les ressources de l'entrepreneur doivent être déterminées lors d'une demande de soumission ultérieure en fonction de la portée qui sera établie à la suite de la présente DR. La portée peut exiger que :

- L'entrepreneur ait une empreinte internationale et dispose de ressources pouvant soutenir les systèmes dans toutes les missions canadiennes à travers le monde;
- L'entrepreneur dispose de l'expertise d'ingénieurs en mécanique, en électricité et en informatique ayant des compétences spécifiques en matière de systèmes d'automatisation des immeubles et de cybersécurité.
- Les ressources locales des pays étrangers qui sont chargées de l'entretien du système d'automatisation des immeubles détiendraient une attestation de sécurité de niveau « Secret ».

#### 5. Lignes directrices

- La solution doit avoir recours à BACnet/MSTP, BACnet/IP, et BACnet/SC lorsque cela est possible. Le tout doit être conforme à BTL.
- Afin de se conformer aux politiques du gouvernement du Canada en matière de sécurité des émissions, la solution doit permettre de zoner les systèmes d'automatisation des immeubles et d'empêcher le câblage en cuivre de traverser ces zones. Les dispositifs de surveillance peuvent communiquer avec le serveur/l'infonuagique en se connectant à un réseau du MAECD ou à un réseau local.
- Aucune passerelle de protocole de communication ni aucun pilote ne devra être nécessaire pour la communication du système d'automatisation des immeubles en ce qui concerne le contrôleur, le superviseur ou le serveur/l'ordinateur.
- Les fabricants devront avoir une présence mondiale et un réseau de distributeurs.
- La solution devra incorporer des mesures, des concepts et des stratégies d'atténuation de la sécurité informatique, comme décrit dans la CSTI-22 (<https://cyber.gc.ca/fr/orientation/exigences-de-base-en-matiere-de-securite-pour-les-zones-de-securite-de-reseau-au-sein>).



## ANNEXE « B » – QUESTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

### 1. Entreprise

(a) Décrivez brièvement et en détail la vision de votre entreprise concernant la solution du MAECD pour le déploiement, la gestion et l'entretien des systèmes d'automatisation des immeubles dans le monde entier.

(b) Comment votre entreprise peut-elle intégrer les systèmes des entreprises figurant dans la liste de l'Annexe « A »?

(c) Quel est le modèle de votre entreprise en ce qui concerne l'entretien préventif des systèmes d'automatisation des immeubles en fournissant des échéanciers et des listes de tâches?

### 2. Expérience

(a) Décrivez votre expérience avec les systèmes d'automatisation des immeubles dans des bâtiments de 5 à 300 employés ou d'une superficie brute de 400 m<sup>2</sup> à 7 000 m<sup>2</sup>.

(b) Décrivez votre expérience avec les systèmes d'immeubles essentiels à la mission.

### 3. Attestations de sécurité du personnel

(a) Disposez-vous actuellement d'une attestation de sécurité du personnel ou des installations et, si oui, à quel niveau, et selon les normes de quels pays?

(b) Êtes-vous dans le processus d'obtenir des attestations de sécurité du personnel ou des installations et, si oui, à quel niveau, et selon les normes de quels pays? Quand pensez-vous les obtenir?

(c) Si vous ne disposez pas d'attestations de sécurité du personnel ou des installations, êtes-vous disposé à vous soumettre au processus de parrainage du MAECD? Vous trouverez des informations détaillées sur le processus d'enquête de sécurité canadien, notamment sur la manière d'obtenir l'attestation de sécurité requise pour votre organisation, de nommer un agent de sécurité d'entreprise et d'obtenir une attestation de sécurité pour votre personnel à l'adresse suivante : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/enquete-screening-fra.html>.

(d) Avez-vous une expérience de travail à l'internationale dans un environnement classifié nécessitant une attestation de sécurité du personnel? Si oui, quelle est votre empreinte internationale avec le personnel ayant ou pouvant obtenir des attestations de sécurité?

### 4. Services offerts

Décrivez les services que vous pouvez fournir (vous-même ou par l'intermédiaire d'un sous-traitant) :

(a) Entretien, réparation ou remplacer et assurer la formation sur diverses plateformes du système d'automatisation des immeubles, comme celles détaillées à l'Annexe « A »;

(b) La formation et la certification de vos programmeurs, installateurs et techniciens d'entretien pour les systèmes décrits à l'Annexe « A »;

(c) Toute formation disponible sur la technologie des immeubles intelligents;



(d) Solutions d'intégration et de surveillance des systèmes d'immeubles essentiels à la mission/de sécurité des personnes;

(e) Solutions d'intégration de technologies vertes intelligentes ou certifiées LEED (par exemple, compteurs/capteurs, systèmes solaires, etc.);

(f) Soutien à l'installation et aux opérations dans le monde entier;

(g) Soutien et réponse aux questions opérationnelles dans un délai de 24 heures après la notification dans un contexte international;

(h) Toute solution infonuagique ou hybride relative aux services d'applications de systèmes d'automatisation des immeubles (combinaison de services d'applications sur site et sur le nuage). Où ces solutions sont-elles hébergées (emplacement géographique)?

Répondent-elles aux critères du profil des mesures de sécurité pour les services du Gouvernement du Canada fondés sur l'informatique en nuage

(<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/profil-controle-securite-services-ti-fondes-information-nuage.html>)?

(i) Répondre aux exigences énoncées dans les services du GC fondés sur l'informatique en nuage du Conseil du Trésor jusqu'au niveau Protégé B si une solution en nuage est nécessaire.

(<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/profil-controle-securite-services-ti-fondes-information-nuage.html>)

Quels sont les critères de votre entreprise pour la mise à niveau d'un système d'automatisation des immeubles et, en général, quelle est la stratégie utilisée pour mettre à niveau les systèmes de l'Annexe « A » du modèle que vous proposez au point 4 (i)?

(j) Répondre aux exigences de gestion des risques liés à la sécurité de la TI CSTI-33 du Centre canadien pour la cybersécurité; (<https://cyber.gc.ca/fr/orientation/aperçu-itsg-33>)

(k) Garantir de nouvelles installations, des mises à niveau et des réparations pour un système d'automatisation des immeubles;

(l) La plateforme logicielle est disponible en anglais, en français et dans toute autre langue.

## 5. Aspects techniques

(a) Comment l'accessibilité des données (serveur local sur place, accès à distance, nuage) pour les missions du MAECD pourrait-elle être assurée en maintenant le plus haut niveau de sécurité du réseau et d'intégrité des données?

(b) Le MAECD maintient et soutient tous les réseaux IP relatifs à une mission. Quelle est la meilleure façon d'intégrer un système d'automatisation des immeubles à un réseau zéro confiance (réseau local) existant dans le cadre d'une mission?

(c) Le MAECD a installé des systèmes d'automatisation des immeubles qui sont anciens et qui ont des contrôleurs propriétaires. Quelles seraient les exigences de base pour mettre à niveau ces systèmes et améliorer leur sécurité afin de permettre l'accès à distance?



(d) Quelle est la protection anti-sabotage des entrées (capteurs)/sorties (relais) du système d'automatisation des immeubles?

e) Quelles sont les solutions de fibre optique pour relier les dispositifs de surveillance et les contrôleurs sur le terrain?

(f) Décrivez toute technologie sans fil sécurisée qui pourrait être utilisée dans des environnements à haut risque, si une telle technologie existe.

(g) Comment peut-on renforcer les composants/contrôleurs IP ou intelligents du système d'automatisation des immeubles de manière à empêcher les codes malveillants ou le matériel étranger de pénétrer dans les environnements d'immeubles sécurisés?

## **6. Autre**

a) Avez-vous des suggestions ou des préoccupations qui, selon vous, devraient être prises en compte dans le cadre de cette exigence par les missions du MAECD et le gouvernement du Canada?